

# Les amphibiens

Crapauds, grenouilles, tritons ou salamandres ont une double vie. Dans l'eau, qui est d'une importance capitale dans leur cycle de développement, les larves se développent et les adultes se nourrissent et se reproduisent. A terre, ils passent l'hiver et l'été dans des abris divers où ils attendent le retour de jours doux et humides et la prochaine saison de reproduction.



Rainette mâle gonflant son sac vocal

## Dépendants de l'eau

Les amphibiens, à la peau nue et sans écailles, ont besoin de milieux aquatiques au moins lors d'une partie de leur existence.



Crapaud calamite chanteur



Salamandre tachetée



Triton crêté



Rainette méridionale



Pélobate cultripède

## Des espèces protégées

La très grande majorité des amphibiens est strictement protégée au niveau national. Leur destruction, leur capture, leur transport et leur commerce sont interdits.

En effet, les amphibiens font partie des animaux les plus menacés au niveau français ou européen. Ils sont donc un élément important et particulièrement fragile de notre patrimoine naturel collectif.

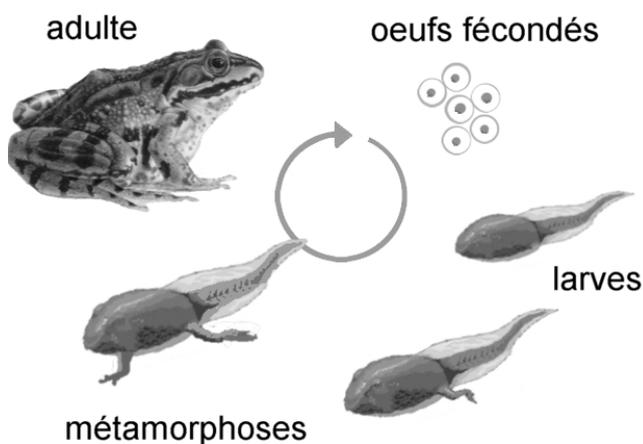
## Des prédateurs utiles

Les larves d'amphibiens, strictement aquatiques, participent à la filtration des eaux en se nourrissant et jouent un rôle bénéfique sur la qualité des zones humides (mares, étangs...).

Quant aux adultes, ce sont des prédateurs : en consommant des chenilles, des moustiques, des araignées et des limaces, ils régulent leur population.

## Principales causes de régression

- **La disparition des zones humides** (voir fiches n° 17 et 18) est la principale cause de régression de ces espèces. Elle est due :
  - au comblement et au drainage
  - à l'absence d'entretien
  - à l'urbanisation, surtout en zone littorale
- **L'intensification des modes de cultures** limite d'autant la présence d'abris et de nourriture (insectes) pour les amphibiens. Plusieurs pratiques sont en cause :
  - la monoculture sur de grandes surfaces
  - les traitements phytosanitaires
  - le remembrement, l'agrandissement des parcelles, la disparition des haies et des fossés.
- **L'empoisonnement des plans d'eau** avec des poissons carnivores (poissons rouges, perches soleil...), qui se nourrissent des larves d'amphibiens. Les poissons herbivores (carpes Coï, etc.) peuvent également avoir un impact en consommant des végétaux sur lesquels sont fixés des pontes d'amphibiens.
- **La mortalité sur les routes** lorsque les amphibiens sont amenés à se déplacer la nuit vers les zones humides de reproduction. Ils sont alors très vulnérables.



## Comment les favoriser ?

- Enherber les fourrières et les rangs ou inter-rangs des vergers et des vignes afin de faciliter le déplacement des amphibiens et de préserver des milieux favorables à leur alimentation.
- Limiter l'usage des insecticides et des anti-limaces.
- Créer et entretenir les haies (voir fiche n° 10).
- Conserver les amas de bois et les ouvrages en pierres non-cimentés : clapas, murets, bâtiments anciens (voir fiche n° 13) afin de préserver des zones de refuge l'hiver ou l'été.
- Entretenir les zones humides et créer des mares (voir fiche n° 16). Réaliser des interventions périodiques légères : coupe de végétation (faucardage de roseaux, élagages d'arbustes) et curage des fonds vaseux.
- Proscrire l'introduction de poissons dans les mares et plans d'eau.
- Préférer une fauche centrifuge (de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle) ou par bande pour permettre à la faune de fuir progressivement la faucheuse et de s'échapper.

### Expériences

Les Conservatoires d'Espaces Naturels proposent chaque année de découvrir et de comprendre ces animaux lors de l'événement « Fréquence Grenouille ».

Entre mars et avril, ils organisent sorties et conférences dans toute la France pour tous les publics. Renseignez-vous.

Le Centre Ornithologique du Gard a expérimenté des barrages temporaires le long d'une route afin de limiter l'hécatombe d'amphibiens écrasés pendant la saison de reproduction.

Fiche réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, l'association Geyser, les Chambres d'Agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Fédération Régionale des Chasseurs avec l'appui de la DIREN et de la Région Languedoc-Roussillon.

**Renseignements** : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Espace République, 20 rue de la République. 34000 Montpellier. Tél : 04 67 22 90 27 ■ Chambre Régionale d'Agriculture, Mas de Saporta, 34875 Lattes. Tél : 04 67 20 88 63.

**Sources** : CEN L-R Photos : X. Ruffray, T. Gendre, Geyser.